



COMMUNE DE SIGNY-AVENEX ET DE GRENS



Les Municipalités de Signy-Avenex et de Grens
ont le plaisir de vous convier à la traditionnelle



FETE DU 1^{ER} AOUT

A la croisée du Ch. des Bots et Ch. des Singes entre nos 2 villages

Dès 18 h 30 : Apéritif offert par les 2 communes

Dès 19 h 30 : Saucisse, salades et fromage offerts
Boissons à charge des participants.

***Dans un souhait écologique, nous vous prions d'apporter
votre propre vaisselle (verres, assiettes, services...)***

La table des desserts sera composée comme d'habitude de vos
pâtisseries et autres délicatesses maison que vous aurez eu
l'amabilité de préparer.

A la nuit tombée : Partie officielle, lecture du Pacte de 1291,
allocution de M. Olivier Feller, Conseiller national, chants et
animation



**AU VU DE LA SECHERESSE LES MUNICIPALITES
INTERDISENT LES ENGINS PYROTECHNIQUES ET LE FEU
TRADITIONNEL NE POURRA PAS ETRE ALLUME**

Pour tous renseignements : greffe municipale de Signy (matin)



Les Municipalités de Signy-Avenex et de Grens

